



Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 juillet 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix juillet, les membres du conseil municipal de la Commune de Vigy, se sont réunis dans la salle socioculturelle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 5 juillet 2019 par le Maire, conformément au Code Général Des Collectivités Territoriales.

Présents	LE BOZEC Nicolas, BUCHER Julie, DEMANGE Gérard, FANCHINI Barbara, GASSERT Christophe, GUILLON Anne-Laure, HEITZ Éric, HOFFMANN Sabine, KUHN Annick, LECLAIRE Marie-Claire, MAYER Anne, PERRIN Joël, RAVAINÉ Nicolas, ROUBER Vincent, SAINT-EVE Jean-Luc,
Absents excusés	ECKER Audrey, MORANDINI Patrice, (procuration à KUHN Annick), PENNERATH Isabelle, VANZELLA Alain (procuration à SAINT-EVE Jean Luc)
Absents non excusés	

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Monsieur Nicolas LE BOZEC, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, Mr le Maire donne lecture de l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour :

- Point 1. Désignation du secrétaire de séance
- Point 2. Approbation du procès-verbal du 3 avril 2019
- Point 3. Subventions aux associations
- Point 4. Retrait de la délibération n°2018/09/001
- Point 5. Décisions du Maire

POINT 1. Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner un des membres du conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Le Maire propose Mme Anne Laure GUILLON. Le conseil municipal approuve la nomination de Mme Anne Laure GUILLON comme secrétaire de séance.

POUR	16	LE BOZEC Nicolas, BUCHER Julie, DEMANGE Gérard, FANCHINI Barbara, GASSERT Christophe, GUILLON Anne-Laure, HEITZ Éric, HOFFMANN Sabine, KUHN Annick (procuration de MORANDINI Patrice), LECLAIRE Marie-Claire, PERRIN Joël, RAVAINÉ Nicolas, ROUBER Vincent, SAINT-EVE Jean-Luc (procuration de VANZELLA Alain),
CONTRE	1	MAYER Anne
ABSTENTION	0	

POINT 2. Approbation du procès-verbal du 3 avril 2019

Cf. signatures

POINT 3. Subventions aux associations

Dans le cadre de leurs activités, les associations sollicitent annuellement une aide financière auprès de la commune.

Après étude des bilans adressés par chacune d'elles, et compte tenu du réel intérêt que présentent leurs actions pour la ville et les administrés, il est proposé, de leur octroyer au titre de l'exercice 2019, une subvention.

Le conseil municipal, ayant entendu les propositions de M. le Maire, décide :

- d'accorder aux associations les subventions ci-dessous,

- que cette dépense sera imputée au compte 6574 ;

- d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces nécessaires.

Joël PERRIN est sorti de la salle pendant le vote de l'US VIGY

Anne-Laure GUILLON est sortie de la salle pendant les votes pour le Tennis Club

Nicolas RAVAINÉ est sorti de la salle pendant les votes des sections AFR

Association	Type	Demande	Proposition	Observations	POUR	CONTRE	ABST	Non-votants
US Vigy	fonctionnement	10 000	9 000		11		1	4
Handball Club de Vigy	fonctionnement	9 000	9 000		12		1	4
Handball Club de Vigy	action : venue de Vincent Gérard, gardien de l'équipe de France	2 000	500		12		1	4
Tennis Club de Vigy	fonctionnement	5 500	5 500		11		1	4
Tennis Club de Vigy	action : fête de la musique	500	ok		9		3	4
Tennis Club de Vigy	action fête de la musique	200	200	musiciens	9	1	2	4
Gymnastique	fonctionnement	2 400	2 400	nouvelles activités	13			4
Batterie Fanfare	fonctionnement	2 000	1 800		12		1	4
Union National des combattants	fonctionnement	1 500	1 500		12		1	4
AFR Activités communes								
AFR Couture	fonctionnement	100	100		11		1	4
AFR gy/m douce	fonctionnement	250	250		11		1	4
AFR mi temps loisirs	fonctionnement	300	300		11		1	4
AFR poterie								
AFR scrap	fonctionnement	200	200		11		1	4
AFR scrap	action : crop 2019	200	200		11		1	4
AFR tennis de table	fonctionnement	1 500	1 500		11		1	4
AFR tennis de table	investissement : tables	500	500	sur justificatif des factures	11		1	4
AFR Le musée agricole de Georges	fonctionnement	1 000	500		15		2	
AFR Le musée agricole de Georges	action inauguration	3 000	1000	Si action : inauguration	13		4	
AFR Comité QUEGNA	fonctionnement	250	Non recevable					
Club des aînés	fonctionnement	2 000	2 000		15		2	
Donneurs de sang	fonctionnement	400	400		11		2	4
Nouvelle Adeppa	fonctionnement	4 000	0		12	1	4	

Association	Type	Demande	Proposition	Observations	POUR	CONTRE	ABST	Non-votants
Véhicule militaire	fonctionnement	1 000	500		9	2	6	
Eclaireurs, Eclaireuses de France	fonctionnement	5 000	1 000		13			4
La clé des champs	fonctionnement		200	non versée en 2018	15			2
VELO CLUB	action : course	1 500	1 500		9	5	3	
Baby Gym	fonctionnement	1 200	1 200	augmentation des groupes	13			4
JUDO	fonctionnement	5 000	2 500		13			4
ALEMF	fonctionnement	3 000	3 000	Sur devis et envoi facture	14		3	
Rand' Haut chemin	fonctionnement	300	300		17			
Handball Club de Vigy	action: remboursement exposants	286	286		17			

POINT 4. Retrait de la délibération n°2018/09/001

En séance du 14/12/2018 le Maire demandais l'autorisation du Conseil Municipal pour attribuer une série de travaux de réfection de voirie sur diverses portions de rue de la commune à l'entreprise STRADEST. Jugeant insuffisante cette réfection au regard de la somme engagée et de la pérennité de cette réfection, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été diligentée au cabinet IRIS CONSEIL afin de déterminer les éléments quantitatifs pour une estimation au plus juste du prix de ces travaux et d'établir les documents nécessaires à une consultation.

Cette consultation étant faite et ses retours présentés en commission travaux du 2 juillet 2019, une attribution après analyse des offres et négociation sera proposée à une prochaine assemblée délibérante.

Il est donc nécessaire d'annuler la Délibération n°2019/09/001 du 14 /12 :2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré **autorise** le Maire à annuler la délibération ci haut.

POUR	16	LE BOZEC Nicolas, BUCHER Julie, DEMANGE Gérard, FANCHINI Barbara, GASSERT Christophe, GUILLON Anne-Laure, HEITZ Éric, HOFFMANN Sabine, KUHN Annick (procuration de MORANDINI Patrice), LECLAIRE Marie-Claire, MAYER Anne, PERRIN Joël, ROUBER Vincent, SAINT-EVE Jean-Luc (procuration de VANZELLA Alain),
CONTRE	0	
ABSTENTION	1	RAVAINE Nicolas

POINT 5. Décisions du Maire

Les décisions prises par le Maire au cours du 1^{er} semestre 2019 dans le cadre de ses délégations ont été communiquées aux conseillers municipaux.

Séance est levée à 22h.

Le Maire, Nicolas LE BOZEC

Approbation du PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil Municipal de VIGY du 10 juillet 2019

NOM Prénom	Présence	Procuration à	Signature
LE BOZEC Nicolas	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
ECKER Audrey	<input type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input checked="" type="checkbox"/> Absence excusée		
PERRIN Joël	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
GUILLOIN Anne-Laure	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
GASSERT Christophe	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
MAYER Anne	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
BUCHER Julie	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
RAVAINE Nicolas	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
DEMANGE Gérard	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
HEITZ Éric	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
HOFFMANN Sabine	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
KUHN Annick	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
MORANDINI Patrice	<input type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input checked="" type="checkbox"/> Absence excusée	KUHN Annick	
PENNERATH Isabelle	<input type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input checked="" type="checkbox"/> Absence excusée		
ROUBER Vincent	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
VANZELLA Alain	<input type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input checked="" type="checkbox"/> Absence excusée	SAINT EVE Jean Luc	
FANCHINI Barbara	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
LECLAIRE Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
SAINT-EVE Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		

